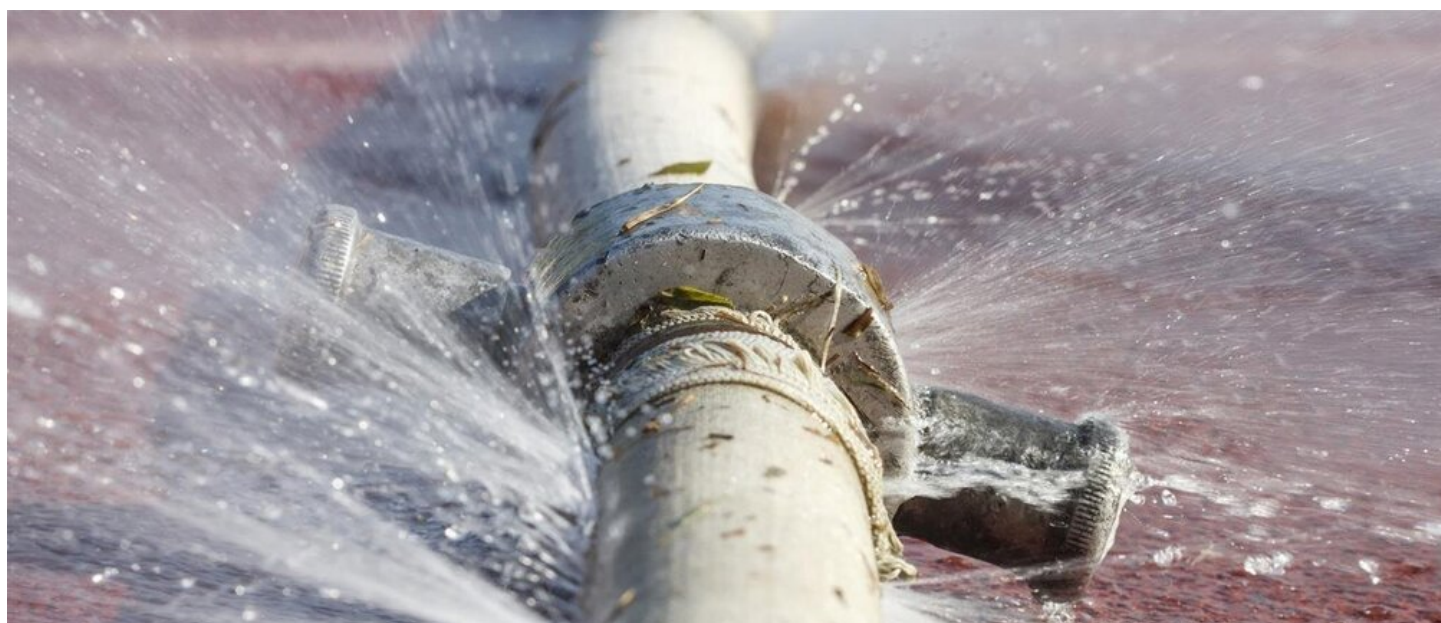




LeBrief du 24 février 2021

La méga-fuite de données de santé émanerait d'un logiciel racheté par... Dedalus 49 • 39



Crédits : Toa55/iStock

CheckNews a pu **authentifier et retracer** l'origine des données des 500 000 patients français **disponibles gratuitement sur le darknet**. Elles émanent de laboratoires de biologie médicale ayant pour point commun d'avoir utilisé un logiciel baptisé Mega-Bus, désormais obsolète mais commercialisé depuis 2009 par la société Medasys, filiale de Dedalus France.

L'an passé, nous avons **révélé** que ce « *leader européen en matière de solutions logicielles de Santé* » avait licencié, pour « *fautes graves* », un lanceur d'alerte qui avait prévenu les autorités sur ses problèmes de sécurité, et découvert que « *n'importe qui pouvait accéder à l'extranet, depuis le web. Ce qui permettait notamment d'accéder aux tickets ouverts par les hôpitaux et laboratoires clients* ».

Les données auraient été volées, entre 2015 et 2020, dans une trentaine de laboratoires d'analyse médicale du Morbihan, de l'Eure, du Loiret, des Côtes-d'Armor et dans une moindre mesure du Loir-et-Cher.

Contactés, les labos sont unanimes : personne, du côté des autorités, ne les a mis au courant de cette fuite massive de données sensibles concernant leurs patients.





systeme sont en train de migrer ou ont déjà migré. »

Non content de contenir, dans la partie « Commentaires », des données médicales ultrasensibles (grossesse, traitements médicamenteux, pathologies voire séropositivité du patient), les données n'étaient pas chiffrées, au mépris des pratiques élémentaires cybersécurité.

L'an passé, Dedalus n'avait pas daigné répondre à nos questions portant notamment sur l'absence de responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) dans l'entreprise, préférant botter en touche, et nous accuser de « *chercher à ternir l'image* » du groupe.

Contactés par CheckNews, d'anciens salariés de Dedalus dénoncent encore et toujours une politique de sécurité informatique jugée trop « *légère* », citant des systèmes « *obsolètes* », comme celui de Mega-Bus, ou qui ont tardé à être mis à jour. Et toujours pas de nouvelles du RSSI.



49 commentaires

 **Patch** - 24/02/21 à 10:04:10 #1

Donc en gros, Dedalus accuse les autres d'être des vilains méchants qui ne cherchent qu'à les couler, mais en même temps ne font pas grand chose concernant la sécurité des données sur les logiciels qu'ils vendent et surtout ne parlent jamais des problèmes, et surtout pas aux clients concernés quand il y en a. Je ne sais pas pquoi, j'ai l'impression que si des clients apprennent ca, ils chercheront à vite partir ailleurs...

Édité par Patch le 24/02/2021 à 10:04

 **Arcy** - 24/02/21 à 10:07:24 #2

J'ai bien des idées de commentaires face à ce genre de méconnaissance mais rien de légal ...

 **Magyar** - 24/02/21 à 10:30:55 #3

Y'a moyens de savoir si on est concerné par la fuite de donnée (sans avoir à télécharger la BDD) ?

 **Soriatane** - 24/02/21 à 10:31:11 #4

À défaut de RSSI, ils ont quelqu'un pour la gestion de crises et un cabinet d'avocats??

 **Rhebian** - 24/02/21 à 10:37:04 #5

Y'a moyen de savoir si on est concerné par la fuite de donnée (sans avoir à télécharger la BDD) ?

Il est impératif que les autorités préviennent les patients concernés.... Mais ce ne sera hélas jamais le cas...

Édité par Rhebian le 24/02/2021 à 10:37

 **eres** - 24/02/21 à 10:37:34

#6

Allez, 100 € d'amende par compte divulgué (et c'est pas cher payé)... ca devrait les faire réagir très rapidement et investir pour un vrai RSSI

- un petite poursuite de la part du lanceur d'alerte
=> ca bousculerait un peu ces éditeurs (pas que dans le medic...)

 **Dyfchris** - 24/02/21 à 10:38:11

#7

c'est les assurances qui vont être content encore une fois.

Ils vont pouvoir mettre dans le rouge les personnes qu'ils estiment potentiellement à "danger" pour des prêts d'achat immobilier et donc mettre des taux explosifs.

 **Lionherb** - 24/02/21 à 10:40:48

#8

c'est ce que j'appel des e***** , franchement faut pas avoir d'étiqne ni meme de respect pour sortir des réponses comme sa, les gas savent qu'il n'ont pas le cul propre mais essaient de se dédouaner, qu'ils coulent et qu'il prennent un max dans leur geule !


 **Manozco** - 24/02/21 à 10:41:30

#9

Magyar a écrit :

Y'a moyen de savoir si on est concerné par la fuite de donnée (sans avoir à télécharger la BDD) ?

Pareil, je suis concerne particulierement par les Cotes d'Armor (Ma famille egalement)

 **kj** - 24/02/21 à 10:43:55

#10

Quelle bande de cons.

Vire un lanceur d'alerte, né répond pas aux journalistes ou seulement pour dire "vous allez ternir notre image", rejette la faute sur les clients (solution plus maintenu zavez qu'a upgrader), pas de RSSI (mais quelle inconscience !).

J'espère qu'ils vont payer.



Votre commentaire

Connecté en tant que **TheBigBug**



Commentaire...

Envoyer 

2000 - 2021 INpact MediaGroup - SARL de presse, membre du SPIIL. N° de CPPAP 0321 Z 92244.
Marque déposée. Tous droits réservés. [Mentions légales et contact](#)

